08:37 Ven. 10 sept. 100 %

IMMOBILIER

Ils posent les fondations d'un bâti durable

De gauche à droite, Jean-Christophe Benoit, Claude Bertolino, Cédric Nicard, Frank Hovorka et Jean-Noël Léon. /PHOTO T.G.

Hier matin, au cœur du Congrès mondial de la nature, se tenait une table ronde sur l'immobilier et les défis environnementaux qui l'attendent. Elle a réuni de nombreux acteurs parmi lesquels La fondation Capôvert et son vice-président Stephane Bouquet, ainsi que la fédération des promoteurs immobiliers, et ses deux vice-présidents Olivier Roux et Pierre Alexandre Pernot. Parmi les sujets évoqués (écoconception, écoconstruction, économie...), tous ont appelé de leurs vœux des projets respectueux de l'environnement, de la question sociale et des enjeux financiers. En somme, un marché pleinement intégré dans le développement durable. Frank Hovorka, directeur technique France de cette fédération, tenait à ce que l'on ne se trompe pas de cible. "*L'artificialisation du territoire, par le secteur immobilier uniquement, ne représente pas un impact notable. En revanche, le défi aujourd'hui, pour réduire notre empreinte c'est la mobilité et donc la question d'où construire.*" Claude Bertolino, directrice des établissements publics fonciers Paca ajoutait: "*On constate souvent des étalements urbains totalement déconnectés d'une quelconque augmentation de la population, ou du nombre d'emplois du secteur. En revanche, autour d'une station de métro, c'est une hérésie de ne pas gagner en densité.*" Enfin, Frank Hovorka concluait: "*Il faut sortir de cette ostracisation du logement neuf, c'est à nous de faire entrer le secteur dans un cercle vertueux.*"

T.G.

Le recours c à Sandrine D

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALE

ses trois mandats en attendan

Le tribunal administratif de Marseille a été saisi d'un recours contre l'élection de Sandrine D'Angio et Cédric Dudieuzère (RN), dans le canton Marseille 6, lors des élections départementales de juin dernier, a appris de sources concordantes *La Provence*, confirmant une information de *Marsactu*.

Cette protestation électorale - c'est l'expression consacrée - émane de Jean-Maurice Saal et Cécile Roure-Scognamiglio. Ce binôme présenté par Martine Vassal (LR) avait été éliminé au premier tour, en terminant 4e (17,63 %). Et c'est justement sur ce premier dimanche de vote, le 20 juin, émaillé de nombreux incidents qui avaient retardé l'ouverture des bureaux, que se concentrent les arguments des requérants.

"*Dans ce canton, un tiers des bureaux sont restés fermés pendant plusieurs heures*, rappelle Jean-Maurice Saal. *Il n'y avait aucun motif de cas de force majeure qui pouvait justifier ce trouble organisationnel et il n'est pas acceptable que ces citoyens aient dû attendre pendant une, deux ou trois heures pour voter. Beaucoup ont renoncé.*" Le candidat de droite estime que cette abstention "forcée" l'aurait lésé et souhaite que "*la démocratie soit respec-*

Élue conseill régionale, Sa en théorie pl

tée". Des critiqu émises à l'époque D'Angio, finaleme

Et à qui, parad recours profite p élue conseillère tale, mais aussi 27 juin, elle ne - théoriquement - son autre m conseillère mun que le recours des lui accorde un sur

"*La loi m'oblige*

234935

Plus de 140 fr c e

milibrisreader